



FUCOPRI

Fédération des Unions de Coopératives de Producteurs de Riz du Niger

Rapport d'activités FUCOPRI

Mme Manou Sâa, Chargée de programme

PLAN DE PRÉSENTATION

- I. Contexte de la filière riz au Niger
- II. situation des organisations des producteurs de riz
- III. Les initiatives des organisations des producteurs de riz
- IV. L'évolution des superficies cultivés, des rendements et du niveau de la production

I. Contexte de la filière rizicole au Niger

- Pays sahélien enclavé avec une superficie de 1.267.000
 - 12% sont cultivables
 - 4 % exploité du fait de l'irrégularité des pluies.
 - 2/3 de la superficie du pays sont désertiques.
- Population de 15,2 millions d'habts dont
 - 75 % concentrée sur les terres cultivables
 - Plus de 50% femmes
- Après les sécheresses des années 70, fragilité des systèmes de cultures conduit à orientation vers les cultures irriguées notamment le riz avec la réalisation des AHA.
- Sur les 270 000 ha irrigables, 12 000 ha ont été aménagés en maîtrise totale de l'eau dont les 2/3 situées dans la vallée du fleuve Niger (CIRAD, 2000) où l'essentiel de la production est basée sur la riziculture.

I. Contexte (suite)

1.1. Les différents systèmes de production

3 Systèmes de Production

- Système traditionnel: riziculture de bas fonds non aménagés et riziculture pluviale sujette à de forts aléas climatiques, maîtrise partielle d'eau, un cycle par an). Taille: 0,3 ha ; Rdmt : 1-1,5 T/ha; Prdt°: 11000 T/an
- Système par motopompe individuel : pratiqué par des exploitants avec endiguement partiel et pompage en complément. Taille exploit°: 0.3 - 0.5 ha ; Rdmt : 5,4 T/ha et par campagne; Prdt°: 6 500 T/an
- Système aménagé : Grands périmètres à maîtrise totale de l'eau Double campagne ; Taille exploit° : 0.3 ha ; Rdmt : 4.5 T/ha Production annuelle : 60.000 T

I. Contexte(suite)

1.2. Contraintes pour le développement de la filière riz au Niger

- Le transfert non préparé de toutes les fonctions d'exploitation et de gestion des AHA aux bénéficiaires (auto gestion paysanne) dans le cadre de l'ajustement structurel des institutions;
- Non respect du calendrier cultural, non maîtrise ou l'inapplication correcte du tour d'eau, faible respect des règles normatives de gestion comptable et financière, faible niveau de formation des responsables de la gestion;
- L'influence des contextes et environnements spécifiques de l'exploitation des AHA : situation financière critique de l'organisme chargé de l'appui conseil (ONAHA), les cours mondiaux des approvisionnements, faible protection fiscale de la production nationale, etc.

1.2. Contraintes pour le développement de la filière riz au Niger (suite)

- L'insuffisance des crédits agricoles et système d'approvisionnement en intrants fiable;
- la baisse drastique du niveau de collecte de riz Paddy consécutive à l'insuffisance de fonds de roulement (RINI) ;
- la vétusté des usines de transformation ;
- L'absence d'une politique de la riziculture hors aménagement.

1.3. Atouts pour le développement de la filière riz au Niger

- Potentiel irrigable de 270000 ha dont 20% seulement sont actuellement exploités ;
- L'existence des terres aptes à la riziculture (24.000 ha) ;
- La pratique de la double culture du riz (en saison sèche et saison d'hivernage) qui est un avantage comparatif pour le Niger ;
- La possibilité de mécanisation par traction animale : l'existence d'un potentiel animal important et adéquat résout le problème de traction, fertilisation et utilisation des résidus de récolte ;
- L'existence d'un potentiel humain disponible et mobilisable (auto encadrement, et paysans avertis, bonne maîtrise de technique de production) ;

1.3. Atouts pour le développement de la filière riz au Niger (suite)

- Marchés intérieurs non encore satisfaits avec de perspectives favorables de commercialisation (RINI, SSL) ;
- L'intérêt porté par l'Etat à travers l'élaboration de plusieurs stratégies au niveau desquelles une place de choix est accordée aux cultures irriguées en général et la riziculture en particulier. Il s'agit de :
 - la Stratégie nationale de développement de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement (SNDI/CER) ;
 - La stratégie nationale de développement de la filière riz
 - La SDR qui est le cadre de référence de toutes les interventions publiques en matière de développement rural.

1.4. Les différents programmes et mesures nationaux de soutien à la riziculture

Quatre (4) Programmes de la SDR relative à la promotion des filières à savoir la filière riz :

- le Programme « organisation professionnelle et structuration des filières » qui vise à renforcer la structuration et les capacités des opérateurs des différentes filières dans une logique de promotion de la production et des exportations c'est-à-dire d'entrepreneuriat agricole ;
- le Programme Infrastructures Rurales à travers son sous programme Infrastructures hydro-agricoles ;
- le Programme Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation ;
- le Programme Kandadji-Régénération des Ecosystèmes et mise en valeur de la Vallée du Niger.

1.4. différents programmes et mesures nationaux de soutien à la riziculture (suite)

Au nombre des mesures nationales prises en faveur du riz on peut retenir :

- La réduction des coûts de l'énergie de 30 % sur les aménagements ;
- La vente des intrants (engrais, matériels agricoles) à prix modérés ;
- la mise en place d'une opération appelée « opération de sauvetage de la filière » à partir de 2003. Ce qui permet aux coopératives de vendre à l'Etat le paddy collecté sous forme de redevance et donc garantir la continuité de la production ;
- La prise en compte du riz dans le dispositif national de stock de sécurité alimentaire ;
- L'institution d'un système de quotas ou enlèvement obligatoire sur la production locale de 3% de la quantité à importer.

1.5. Niveau d'importation du riz et la concurrence sur le riz local

Consommation de riz au Niger est estimée à 14 kg/personne/an mais grands centres urbains, notamment à Niamey, la consommation de riz atteint 39 kg/personne/an.

Pour combler les besoins en riz, le Niger est obligé d'importer 200 à 300 000 tonnes de riz par an, dont la valeur est d'environ 35 milliards de FCFA.

Les critères principaux de la demande urbaine pour le riz concernent les qualités intrinsèques du produit mais aussi les conditions d'approvisionnement (gonflement à la cuisson, faible taux de brisures et d'impuretés, blancheur du riz, mais aussi emballage)

Or face à cette demande, les riz locaux présentent des inconvénients majeurs (transformation artisanale, taux de brisures et d'impuretés très élevés (exemple le riz produit en rizerie (RINI, SSL), est un riz à 32% de brisures, alors que la demande porterait sur un riz de 5% de brisures (15% maximum); insuffisamment sec pour gonfler (riz moins agé), odeur désagréable à la cuisson (cas du riz étuvé))),

II. Situation des organisations des producteurs de riz

Avec les problèmes de fonctionnement que connaît l'ONAHA et le désengagement de l'Etat, les coopératives rizicoles avec l'appui de certains partenaires se sont organisées pour mettre en place leur propre dispositif d'appui/conseil.

Il s'agit de la FUCOPRI et du CPS.

Ces nouvelles structures d'appui ont pris en main les questions d'appui à la production, à la commercialisation ainsi que le conseil de gestion.

2.1.Présentation de la FUCOPRI

- Date de création 2001 ;
- La FUCOPRI compte 9 unions avec 37 coopératives rizicoles totalisant environs 20.937 chefs d'exploitation ;
- Superficie exploitée 7500 ha/campagne.
- Intervient au niveau de trois régions de la vallée du fleuve dans l'Ouest du pays (Tillabéry, Niamey et Dosso)

2.1.Présentation de la FUCOPRI (Suite)

Objectifs de la FUCOPRI

- Développement de la filière riz au Niger par sa participation à la mise en cohérence des actions de tous ses partenaires;
- Développement économique, social et culturel de ses membres par l'amélioration de leurs conditions d'approvisionnement, de production et de commercialisation en passant par le renforcement de leurs capacités organisationnelles.

Les rôles de chaque union membre de la FUCOPRI :

- La représentation
- L'évaluation des besoins en engrais de ses membres
- Le suivi de la situation culturelle au niveau des coopératives
- L'évaluation des quantités commercialisables par campagne au niveau de ses membres

2.1.Présentation de la FUCOPRI (Suite)

Quant à la Coopérative, elle a pour rôles de :

- Représenter ses membres
- Assurer l'approvisionnement de ses membres en intrants
- Assurer la commercialisation du paddy de ses membres
- Garantir le bon fonctionnement de l'outil de production

III. Les initiatives des organisations des producteurs de riz

Réalisations les plus saillantes suivantes :

- négociation et obtention de l'Etat de la révision à la baisse du coût de l'électricité sur les aménagements hydro-agricoles ;
- négociation et obtention de l'Etat de la prise en compte de la production de paddy dans le dispositif de constitution du stock national de sécurité alimentaire à travers l'achat du paddy par l'OPVN (opération sauvetage de la filière riz) ;
- négociation de certains partenaires pour le financement d'une partie des activités de la fédération ;
- participation à de multiples discussions tant nationales qu'internationales sur des questions relatives à la filière riz (Atelier sur les politiques et stratégies pour la promotion de la production rizicole et la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, Cotonou 2005 ; Congrès riz , Bamako 2010 ; atelier filière céréalière, Ouagadougou, 2010...)

III. Les initiatives des organisations des producteurs de riz (suite)

- les tentatives d'instauration d'un système de regroupement des commandes d'intrants à travers l'achat, grâce un système de crédit bancaire, des intrants pour un certain nombre de coopératives qui n'ont pas de fonds de roulement
- l'initiation d'un système d'achat au comptant du paddy au près des producteurs dans le but de garantir un prix minimum au niveau des marchés ruraux
- l'achat et vente des sacs vides afin de créer des économies d'échelles,
- l'appui des femmes étuveuses en moulins décortiqueuse et en fonds de roulement ce qui a permis de renforcer leur pouvoir d'achat.

IV. L'évolution des superficies cultivées, des rendements et du niveau de la production

La situation ne concerne que les périmètres aménagés de la zone d'intervention de la FUCOPRI.

IV. L'évolution des superficies cultivées, des rendements et du niveau de la production

La situation ne concerne que les périmètres aménagés de la zone d'intervention de la FUCOPRI.

Années	Saison sèche		Saison humide			Total annuel			
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (kg)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (kg)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (kg)
2005	6403	4 272	27 354	6 220	4 123	25 645	12 623	4 199	52 999
2006	6393	4 406	28 168	6 291	4 138	26 032	12 684	4 224	53 579
2007	6455	4 357	28 124	6 277	4 075	25 579	12 732	4 218	53 703
2008	6546	4 785	31 323	5 442	4 123	22 437	11 988	4 484	53 760
2009	6808	5 819	39 616	6 861	5 236	35 924	13 669	5 526	75 540
2010									

Source (ONAHA, 2010)(rapport états de lieux sur la filière riz)

De ce tableau, il ressort que les superficies sont stables ainsi que les rendements qui peuvent s'expliquer par entre autres la dégradation des infrastructures servant à la desserte de l'eau sur les AHA et l'insuffisance des fonds de roulement.

Conclusion

La FUCOPRI avec l'appui de ses partenaires s'est lancée dans une dynamique afin de renverser la tendance à travers l'appui à l'assainissement des coopératives qui concoure à l'amélioration de la gestion financière des coopératives. En effet, une situation financière saine leur procure une crédibilité au niveau des banques et ainsi facilitera leur accès au crédit. Au total 14 coopératives sont dans cette dynamique en plus des huit (8) coopératives CPS.



MERCI DE VOTRE ATTENTION